



Rapport sur les incidences financières et administratives qu'auront pour le Secrétariat les résolutions proposées au Conseil exécutif ou à l'Assemblée de la Santé pour adoption

1. Résolution Systèmes de santé : systèmes de soins d'urgence	
2. Lien avec le budget programme	
Domaine d'activité	Résultat escompté
Violence, traumatismes et incapacités	3. Fourniture de conseils et d'un soutien efficace pour le renforcement des systèmes de soins à l'intention des personnes victimes de violences et de traumatismes.
(Indiquer succinctement le lien avec les résultats escomptés, les indicateurs, les cibles, les bases)	
Le résultat escompté concerne le renforcement des systèmes de soins de santé pour répondre aux besoins des personnes victimes de violences et de traumatismes, et la résolution offre le cadre nécessaire. Elle indique les mesures que les Etats Membres et le Secrétariat peuvent prendre en insistant sur le faible coût du renforcement de systèmes et sur la rentabilité des mesures en cause, en particulier dans les milieux à revenu faible ou intermédiaire.	
3. Incidences financières	
a) Coût estimatif total de la mise en oeuvre de la résolution sur toute sa durée (à US \$10 000 près, activités et personnel compris) US \$7 000 000 sur 15 ans	
b) Coût estimatif pour l'exercice 2006-2007 (à US \$10 000 près, activités et personnel compris) US \$300 000	
c) Sur le coût estimatif indiqué au point b), quel montant peut être inclus dans les activités programmées existantes ? US \$300 000	
4. Incidences administratives	
a) Niveaux de l'Organisation où les activités seront exécutées en précisant, le cas échéant, dans quelles Régions Siège et ensemble des Régions.	
b) Besoins supplémentaires en personnel (indiquer le personnel supplémentaire nécessaire en équivalent plein temps, en précisant les qualifications requises) Pas de besoin supplémentaire en personnel prévu.	
c) Calendriers (indiquer des calendriers approximatifs pour la mise en oeuvre et l'évaluation) 2007-2022.	